Motion du 17 septembre 2008 de Mmes Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Annina Pfund, Martine Sumi, Mary Pallante, MM. Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses, Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Pierre Rumo et Mme Maria Pérez: «Pour une ville plus propre: prendre ses responsabilités».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 mars 2009)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'accent mis par la Ville de Genève sur la propreté de ses rues;
- le règlement cantonal sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques, qui prévoit notamment que les trottoirs bordant les immeubles et les propriétés doivent être balayés avant 8 h 30 et que ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire;
- l'opération «écocontrats» lancée par la Ville de Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à développer des outils semblables aux écocontrats avec les gérances d'immeubles, afin que l'entretien des trottoirs en bordure des immeubles soit mieux assuré.